

Veille sur l'actualité : octobre 2024 à janvier 2025

L'actualité de défense de ces derniers mois a été marquée par des tournants au Moyen-Orient, cessez-le-feu conclus par Israël et chute du régime syrien, dans un climat d'ensemble particulièrement incertain à la suite des élections présidentielles américaines.

Affrontements et violences dans le monde

Comme dans la période précédente, les combats principalement cités par les médias français se situent en Ukraine et au Moyen-Orient.

- La situation au sol est restée difficile pour les Ukrainiens, sur la défensive dans la zone occupée en Russie depuis leur attaque surprise en août 2024 dans la région de Koursk et dans le Donetsk ou l'avancée russe autour de Pokrovsk a provoqué l'arrêt d'une grande mine de charbon dont dépend leur sidérurgie. L'arrivée de soldats coréens pour combattre avec la Russie a été signalée. Sont aussi à noter des bombardements massifs d'infrastructures énergétiques ukrainiennes par des missiles et drones russes, et des attaques en retour de drones ukrainiens. En lien probable avec ce conflit, plusieurs câbles de télécommunication ou de transport d'électricité ont été trouvés endommagés en mer Baltique.
- Face au Liban, Israël a mené à partir de fin septembre une série de frappes visant le Hezbollah ; en réaction l'Iran a lancé le 1er octobre environ 200 missiles contre Israël qui le 26 a riposté en visant des sites de fabrications d'armements ou de défense anti-aérienne. Un cessez-le-feu conclu le 27 novembre, qui donnait 60 jours au Hezbollah pour se replier à une vingtaine de kilomètres de la frontière israélo-libanaise, a été prolongé en janvier jusqu'au 18 février après quelques violences. Il est observé la situation difficile de la force d'intervention Finul (d'environ 10 000 hommes dont 700 Français) : ses patrouilles sont limitées par suite de l'application d'une résolution du Conseil de sécurité et quelques casques bleus ont été blessés par des tirs israéliens.
- Face à Gaza, Israël a poursuivi son action, tuant en octobre le chef du Hamas cerveau des attaques du 7 octobre 2023. Un cessez-le-feu entré en vigueur le 19 janvier s'est traduit le jour même par l'arrivée d'environ 600 camions d'aide humanitaire, rationnée durant la guerre, et de premières libérations : 3 otages israéliennes et 90 Palestiniens qui étaient emprisonnés en Israël. En tout 90% des 2,3 millions d'habitants de Gaza ont été déplacés et près de 47 000, dont environ 18 000 combattants du Hamas selon l'armée israélienne, ont été tués.
- Dans la nuit du 7 au 8 décembre, le dirigeant syrien a démissionné, laissant le pouvoir à une coalition dominée par les islamistes radicaux de l'organisation Hayat Tahrir al-Cham (HTC), séparée d'Al-Qaïda en 2016 et apparemment soutenue par la Turquie. L'armée syrienne et ses alliés iraniens et du Hezbollah n'avaient pas résisté. L'armée israélienne en a profité pour lancer une action aérienne qui a touché en 48 heures environ 320 cibles, détruisant selon l'état-major environ 80% des capacités de l'armée syrienne. Tandis qu'au sol elle s'est emparée de la zone démilitarisée sous contrôle de l'ONU séparant depuis 1974 la partie du plateau du Golan qu'elle occupait depuis 1967 du reste maintenu sous contrôle syrien.
- Parmi les autres violences meurtrières sont cités l'écrasement d'un avion de ligne azerbaïdjanais probablement abattu par erreur par la défense antiaérienne russe, des attentats terroristes notamment 15 personnes tuées aux États-Unis par un ancien militaire ayant fait allégeance à l'Organisation Etat islamique, un niveau record des attentats effectués par des talibans pakistanais libérés par les fondamentalistes afghans revenus au pouvoir (environ 1 000 victimes selon le ministère de l'intérieur pakistanais).

Armements, économie, diplomatie

- Pour l'Ukraine, les États-Unis ont annoncé l'envoi de nouveaux types d'armements : bombes planantes, mines antipersonnel (interdites par la convention d'Ottawa signée par l'Ukraine mais ni par les États-Unis

ni par la Russie) « non persistantes », ainsi que l'autorisation d'utiliser des missiles ATACMS d'une portée de près de 300 km. Le président russe a annoncé l'élargissement des conditions d'emploi de ses armes nucléaires.

Un missile hypersonique russe Orechnik a été utilisé pour la première fois, contre la ville de Dnipro.

- D'autres nouvelles traduisent des avancées technologiques dans le monde : l'Inde a salué un vol d'essai de son missile hypersonique. L'entreprise américaine Blue Origin a annoncé la mise en orbite par son nouveau lanceur réutilisable d'une capsule technologique militaire, Blue ring, destinée à enregistrer un maximum de paramètres. Aux États-Unis une réglementation est venue interdire ou contingerer les exportations de puces électroniques vers certains pays (pas de limitation pour la France).
- Le 1er janvier cessait le transit de gaz russe par l'Ukraine en raison du non renouvellement par cet Etat de son contrat avec Gazprom. En septembre 2024, cette voie permettait encore d'acheminer environ un tiers du gaz russe vers l'Union européenne, représentant 19% des importations de cette dernière.
- Au plan diplomatique ou juridique : le Tchad annonçait en novembre la rupture de son accord de défense avec la France, tandis que le Sénégal faisait savoir qu'il ne voulait plus de militaires français sur son sol. Le même mois, la Cour pénale internationale délivrait des mandats d'arrêt contre le premier ministre et l'ancien ministre de la défense israéliens, poursuivis pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité à Gaza. Le 17 janvier, la Russie et l'Iran ont signé un partenariat global couvrant notamment les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (tout en restant flou sur le nucléaire militaire), le renseignement, la science et la technologie ; sans clause d'assistance mutuelle immédiate en cas d'agression, mais chacun s'engageant à n'apporter aucune aide à l'agresseur si l'autre est attaqué. Par ailleurs, dans cette zone, l'avenir des bases russes en Syrie est menacé depuis le changement de régime.
- Dans le champ des opinions, la présidente moldave soutenue par l'Union européenne était réélue au second tour face au candidat réputé proche de la Russie. Alors que des élections contestées en Géorgie et en Roumanie (premier tour de l'élection présidentielle, annulée), de même que la large réélection du président croate, ont marqué des victoires de l'influence prorusse. Cependant, le fait majeur est certainement le résultat de l'élection présidentielle aux États-Unis. Durant sa campagne, le nouvel élu a répété vouloir « la paix » en Ukraine, quitte à ce que la Russie en conserve une partie du territoire, et souhaiter que les Européens payent pour leur sécurité et ne se reposent plus sur les États-Unis pour la garantir... Il a souvent dit qu'il considérait comme une priorité absolue le droit d'Israël à se défendre, et répété son aversion pour les conflits de nature militaire, surtout s'ils s'éternisaient. Peu avant son investiture, il a formulé des ambitions inquiétantes à Panama et au Groenland, et déclaré que la plateforme TikTok, interdite par une loi entrée en vigueur le 18 janvier, serait à nouveau disponible.

Commentaires du comité

L'actualité de ces derniers mois conduit à s'interroger sur l'attitude à adopter face à une évolution de l'ordre du monde qui dépendra significativement du nouveau président américain.

- Les réactions aux conflits récents en Ukraine et en Palestine ont pu apparaître révélatrices d'une répartition des États entre trois ensembles : « l'Occident » et ses alliés ; la Chine et la Russie avec l'Iran et la Corée du Nord ; enfin tous les autres avec de nombreuses nuances. Les États-Unis chercheront-ils à conserver le rôle de puissance dominante et régulatrice qu'ils ont joué depuis la fin de la guerre froide, ou voudront-ils davantage se concentrer sur leurs intérêts particuliers ?
- Dans ce contexte, deux lignes directrices pourraient être proposées pour une nation comme la France : d'abord veiller à se faire respecter de tous, ensuite bien distinguer d'une part les principes universels qu'elle a vocation à défendre partout au risque d'une certaine ingérence, d'autre part les règles associées à sa culture qu'il lui appartient de fixer démocratiquement sur son seul territoire.
- Et toutes ces incertitudes imposent une préoccupation propre aux ingénieurs : compte tenu de la durée de définition, de construction et de maintien en service des équipements de défense, comment leur donner le maximum de chances de rester utiles et disponibles si le monde bascule ?

Jacques Bongrand, président du comité Défense, 02/02/25